

UVSQ

université PARIS-SA

INITIATION À LA PLAIDOIRIE : UNE EXPÉRIENCE REMARQUABLE POUR NOS ÉTUDIANTS

Le 29 janvier 2025, les étudiants du Master 1 Droit des affaires et du Master 2 Structures et Techniques Juridiques des Affaires de l'UVSQ ont eu l'opportunité de participer à une initiation à la plaidoirie au Conseil de l'Ordre des avocats au Conseil d'État et à la Cour de cassation.

Cet événement s'est déroulé au sein de la grande bibliothèque de l'Ordre sous l'égide de **Maître Marie-Paule Melka**, Avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation, qui a partagé son expertise et ses conseils.

L'après-midi a débuté par une introduction générale sur les éléments caractéristiques de l'

art oratoire en matière de plaidoirie, dispensée par Maître Melka. Les étudiants ont ensuite été répartis en six groupes, chacun étant chargé d'analyser et de défendre une position juridique sur une question juridique issue de décisions rendues par la Cour de cassation (droit des sociétés, droit au bail, droit de la famille, liberté d'expression...). Après une heure de préparation, chaque groupe a désigné un orateur devant plaider cinq minutes face à un jury composé de Maître Melka et de leurs professeurs, Nadège Reboul-Maupin et Laurent Godon.

Cet exercice a été un véritable succès ! Les étudiants ont su relever ce défi avec engagement et éloquence, démontrant d'impressionnantes capacités intellectuelles et facultés d'adaptation. Ce moment intense, formateur et chargé d'une certaine émotion, a marqué l'ensemble des personnes présentes.

Les étudiants ont unanimement salué cette expérience et exprimé leur gratitude envers Maître Melka pour le temps et les précieux conseils prodigués. Ce partenariat, initié par le professeur Marie Malaurie Vignal, illustre l'importance des échanges entre ces deux formations universitaires et la pratique professionnelle, permettant aux juristes de demain de recevoir sans tarder une formation adaptée aux exigences des métiers du droit.

